

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2018**

L'an deux mil dix-huit,

Le mardi 9 octobre 2018,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n°: DL38/2018

Objet : Approbation du mandat spécial (Pollutec et Amorce)

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- M. BARSANTI (titulaire - CPS)
- M. BERNARD (titulaire - CPS)
- M. BINICK (titulaire - CCHVC)
- M. BLIN (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- M. JADOT (titulaire - CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire - CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire - CPS)
- M. MARTIN (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. OSSENI (titulaire - CPS)
- M. PAGE (titulaire - CPS)
- M. PANCATICI (titulaire - CPS)
- M. QUEANT (suppléant - CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Absents excusés :

M. ADRAS (titulaire - CPS) ; M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; M. BONNET (titulaire - CPS) ; M. BOUAZZAOU (titulaire - CPS) ; M. BOYER (titulaire - CPS) ; M. CORDIER (titulaire - CPS) ; M. DA SILVA (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme MORCH (titulaire - CPS) ; M. PELLETANT (titulaire - CPS) ; M. PONS (titulaire - CPS) ; M. ROS (titulaire - CPS) ; Mme VIALA (titulaire - CPS) ; Mme VON EUW (titulaire - CCHVC) ; Mme WICHEREK-JOLY (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Leonardo SFERRAZZA est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DATE DE CONVOCATION

Le 03/10/2018

EN EXERCICE : 41
PRESENTS : 27
VOTANTS : 27

Délibération DL38/2018
Approbation du mandat spécial (Pollutec et Amorce)

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-14 relatif aux conditions d'exercice des mandats des membres des conseils ou comités,

Vu la note de présentation,

Considérant la nécessité de participer à ces deux événements pour la qualité de l'information technique et les échanges professionnels sur la gestion des déchets et les réseaux de chaleur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le mandat spécial visant la prise en charge par le SIOM de la Vallée de Chevreuse des frais réellement engagés dans la limite de 2000€,

Dit que les crédits sont inscrits au Budget 2018 secteur public, section fonctionnement, chapitre 65,

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : 12 OCT. 2018
Affichée le : 15 OCT. 2018

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Branchut Hervé

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL38_2018
Date de la décision:	2018-10-09 00:00:00+02
Objet:	Approbation du mandat spécial (Pollutec et Amorce)
Classification matières/sous-matières:	7.10
Identifiant unique:	091-200062321-20181009-DL38_2018-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20181009-DL38_2018-DE-1-1_0.xml	text/xml	999
nom original:		
dl38.pdf	application/pdf	628762
nom de métier:		
70_DE-091-200062321-20181009-DL38_2018-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	628762
nom original:		
Note présentation dl38.pdf	application/pdf	62053
nom de métier:		
70_DE-091-200062321-20181009-DL38_2018-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	62053

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	12 octobre 2018 à 16h45min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 octobre 2018 à 16h50min01s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	12 octobre 2018 à 16h50min07s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	12 octobre 2018 à 16h55min33s	Recu par le MIAT le 2018-10-12